

TARIF MODULÉ AU « taux d'effort » POUR LES FAMILLES

Dans le cadre d'une réflexion globale que nous conduisons pour la tarification de l'ensemble de nos activités, nous expérimentons à l'occasion des stages « ados » pendant les vacances scolaires, une nouvelle mécanique de calcul de la participation aux frais des familles adhérentes de Com'expression.

Cette nouvelle mécanique repose sur le principe du **taux d'effort** que ce stage représente pour chaque famille, selon sa situation financière réelle.

La base de calcul de la participation aux frais reste le **quotient familial de la CAF**.

Ce stage est accessible à tous-tes, quels que soient les revenus de la famille. Toutefois, afin de couvrir à minima les coûts de ce stage, il est appliqué un **quotient familial « plancher »**, celui-ci correspond au **QF 500**. Les quotients familiaux inférieurs à 500€ sont donc automatiquement ramenés au QF 500. De même, nous appliquons un **QF « plafond »** qui correspond au **QF 1600**. Les quotients familiaux supérieurs à 1600€ sont donc automatiquement ramenés au QF 1600.

Dans le but de favoriser la participation des ados à l'ensemble des temps proposés, dans une logique de dynamique de groupe, nous appliquons un coefficient modérateur pour les inscriptions portant sur l'ensemble des demi-journées ou l'ensemble de la semaine.

Enfin, **des demi-journées peuvent être majorées d'un forfait** (dans le cadre de sorties/d'activités spécifiques) dont le montant est automatiquement intégré au calcul.

Nous mettons à votre disposition une « calculette » vous permettant de connaître le tarif réel de la réservation, en fonction de votre quotient familial CAF et du choix de la formule d'inscription. La calculette est accessible sur notre site internet ou en prenant contact avec le secrétariat de l'association.

CONDITIONS D'ANNULATION STAGE ADOS

